

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-obtient-de-reelles.html>



Le SNETAP obtient de réelles avancées concernant le programme

d'histoire-géographie
BAC PRO

- Les Dossiers - Pédagogie -
Date de mise en ligne : vendredi 20 février 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Courrier du secteur pédagogie du SNETAP à Monsieur Philippe SCHNA BELE
Directeur Général Adjoint de l'Enseignement et de la Recherche [DGER](#)

Date : 01 septembre 2014

Dossier suivi par : Fabrice CARDON - Yoann VIGNER
Objet : Aligement programme Hist Geo

Si la question des alignements du programme d'Histoire - Géographie du cycle terminal du baccalauréat professionnel a pu susciter une tension vive au début de l'année scolaire 2013-2014, il semble qu'aujourd'hui, le temps aidant, un consensus soit possible sur cette question concernant tout particulièrement l'enseignement de la seconde guerre mondiale, des événements de cette période ainsi que l'action de la France et des Français durant ces événements tragiques.

C'est pourquoi, afin de permettre, dès cette rentrée 2014, l'enseignement de cette période, nous vous demandons par une note de service rectificative de renommer, dans le module MG1 du référentiel Bac Pro, l'objectif de formation intitulé « Caractériser l'évolution de la France sous la V^e République » sous la forme suivante : « Caractériser l'évolution de la France depuis 1939 ».

Un tel intitulé permettrait d'une part d'étudier avec les élèves cette période 1939-1945 sous l'angle de la France durant cette période et d'autre part d'enrichir l'étude de la vie politique française dans une perspective plus longue en replaçant la Cinquième République dans la lignée de la Quatrième République et des questionnements institutionnels de l'après guerre mondiale.

Enfin il nous semblerait pertinent, afin d'aligner véritablement le programme de la classe de terminale - but initial de ces alignements, de placer le chapitre intitulé « Étudier l'idée d'Europe au vingtième siècle » en classe de première dont le programme serait principalement centré sur l'Europe tant en Histoire qu'en Géographie alors que le programme de terminale serait consacré à la France.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général Adjoint, l'expression de mes sentiments respectueux.

Olivier BLEUNVEN

Secrétaire Général Adjoint SNETAP [FSU](#) Secteur Pédagogie Vie scolaire
üü

[(Réponse apportée le 18 février 2015 par la DGER :

ü

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,

Suite à votre courrier du 1er septembre 2014 concernant le programme d'Histoire-Géographie du cycle terminal du baccalauréat professionnel, je vous informe que la DGER envisage de procéder aux ajustements suivants de l'arrêté du 31 décembre 2013 fixant les objectifs de formation du module MG1 du baccalauréat professionnel :

- intégrer « Appréhender l'idée de l'Europe au XX^e siècle » à l'objectif 3.2 « Étudier la France dans l'Union européenne » ;
- substituer « l'évolution de la France depuis 1939 » dans l'objectif 3.3 à « l'évolution de la France sous la V^e République » ;
- Ajouter comme thématique d'étude possible, « La République et le fait religieux depuis 1880 » à l'objectif 3.1 « Étudier la France au XIX^e et XX^e siècles ».

Ce rajout d'un thème d'étude supplémentaire me semble en effet essentiel dans le cadre des débats actuels sur les valeurs de la République et afin de renforcer les champs possibles d'intervention de l'histoire-géographie sur ces thématiques.

Vous trouverez, en annexe, la proposition de nouveau référentiel en histoire - géographie qui pourrait être présentée à un prochain CTEA, puis en CNEA.

Le document d'accompagnement de l'inspection de l'enseignement agricole serait ensuite modifié en conséquence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général Adjoint, l'expression de ma considération distinguée.


Mireille RIOU-CANALS

Le SNETAP obtient de réelles avancées concernant le programme d'histoire-géographie

Cliquez [ici](#) pour voir la lettre de la DGER adressée au SNETAP-FSU

)]